vue et que partant il serait peu sage de tenter d'établir des barrières ailleurs jusqu'à ce que la Zélande ait été placée sur un pied de défense aussi complet et parfait que possible. La première mesure à prendre dans ce sens serait d'élever un grand fort central pour l'établissement duquel le lieu le plus convenable et le mieux approprié serait incontestablement Copenhague et qui serait construit de manière à pouvoir protéger les arsenaux, les dépôts et les vaisseaux armés de la flotte. Cela fait, il serait temps de rétablir les forts qui commandent le Sund et le grand Belt et de pourvoir à la défense de Fyen et du Jutland. Mais le grand principe qui doit servir de guide dans cet ensemble de travaux c'est de mettre la flotte et les garnisons de ce petit royaume à même de tenir bon contre l'assaillant le plus puissant assez longtemps pour permettre aux puissances amies de venir à son secours. »

LES VOLONTAIRES D'UN AN EN ALLEMAGNE. — Nous avons déjà dit que l'examen des volontaires d'un an avait été très sévère en Allemagne cette année, et que, sur 65 candidats qui se sont présentés à Carlsruhe, 15 seulement ont été reçus. La *Gazette de Voss* nous apprend aujourd'hui qu'on n'a pas été moins sévère pour les volontaires ayant fini leur année de service, à Berlin, par exemple, sur 600 hommes on n'en a pas reconnu 200, propres au service.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

RAPPORTS TÉLÉGRAPHIQUES ET POSTAUX ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE. — La chambre de commerce anglaise de Paris a tenu hier sa réunion trimestrielle. Après la lecture du rapport, la chambre s'est occupée de la réduction des taxes télégraphiques entre la France et l'Angleterre et des modifications à introduire dans le service postal entre ces deux pays. Elle a également entendu le rapport de son délégué à la réunion de l'association des chambres de commerce.

Après une discussion qui a roulé sur cet ordre du jour, la chambre a voté des remerciements à M. Murray pour la manière dont il a représenté à Leeds la chambre de commerce anglaise de Paris.

Elle a également voté des remerciements à M. Adam, député du Pas-de-Calais, pour sa coopération dans les améliorations postales et télégraphiques proposées par la chambre. Il a été dit, en outre, que l'administration des postes françaises ferait tout son possible pour accélérer le service postal entre la France et l'Angleterre. L'administration aurait en effet déclaré, samedi dernier, que la compagnie des chemins de fer du Nord espérait pouvoir augmenter la vitesse de ses trains-poste, de manière à ce que les lettres d'Angleterre puissent être distribuées à Paris beaucoup plus tôt qu'elles ne le sont actuellement.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Ainsi que nous l'annonçaient nos dépêches d'hier, Carpeaux est mort hier, près du château de Bécon, chez le prince Stirbey, qui s'était fait noblement le garde-malade, le consolateur du grand artiste abandonné.

Carpeaux était né à Valenciennes en 1830. Comme tous ceux qui ont fait glorieusement leur route, il annonça dès son enfance sa vocation. Malgré la répugnance paternelle, il obtint d'être sculpteur, de tailler en plein marbre les belles œuvres qu'il rêvait.

Avant même d'avoir terminé ses études, il entra dans l'atelier de Rude, et il exposa pour la première fois au salon de 1853 : il avait moins de vingt-quatre ans. C'était un bas-relief représentant la *Reception d'Abd-el-Kader à Saint-Cloud*. Les *salonniers* de cette année-là s'accordèrent à louer ce bas-relief et à reconnaître « de l'avenir à son auteur, s'il travaillait. »

L'année suivante, Carpeaux remportait le grand prix de Rome.

On sait que les lauréats de l'Institut sont obligés d'envoyer, tant que dure leur séjour à la villa Médicis, une série de travaux attestant leurs progrès, ou tout au moins leurs études. On ne tarda pas à s'apercevoir que Carpeaux préférait étudier la nature que copier servilement les maîtres.

L'art est un dur métier auquel on se façonne:
On n'y devient quelqu'un qu'en n'imitant [personne.

Carpeaux ne voulait pas imiter. Le résultat de ces études fut, au Salon de 1859, un *Jeune Pêcheur napolitain* auquel des esprits chagrins reprochèrent de rappeler le *Jeune Pêcheur à la Tortue*, de Rud · Le public et le jury ne furent pas de cet avis-là, car le premier fit un succès à Carpeaux, et le second lui décerna une deuxième médaille.

Carpeaux avait trouvé sa voie originale. Il affectionnait ces types de la campagne romaine, aux formes à la fois grêles et belles; et l'on pourrait trouver, pendant quelques années encore, le sculpteur sous l'influence de ces premières observations.

Il est impossible d'aller en Italie sans vivre sous l'influence du souvenir du passé grandiose. Carpeaux avait un double idéal : Michel-Ange comme sculpteur, Dante comme poète.

— Une statue pensée par le chantre de la *Divine comédie*, écrivait-il à l'un de ses intimes, en 1854, et créée par le père de *Moïse* ce serait un chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Ce fut sans doute sous l'influence de ces rêves qu'il entreprit le fameux groupe, *Ugolin et ses enfants*, l'un de ses chefs-d'œuvres. Exposé au Salon de 1863, ce groupe remporta une première médaille et valut peu de temps après à Carpeaux la croix de chevalier de la Légion d'honneur. On peut l'admirer aux Tuileries, en face du *Laocoon*.

Le buste de M. Alexandre Dumas fils est une merveille d'art. Jamais sculpteur n'a poussé aussi loin la magie et la puissance. Ce marbre vit, respire, étincelle. Celui de M. Charles Gounod est moins réussi. et on lui a généralement reproché son aspect trop théâtral.

Nous nommerons seulement pour mémoire, la *Palombella*, le buste de Gérôme, les grands bas-reliefs du fronton du nouveau pavillon de Flore, au Louvre, qui furent exposés au Salon de 1866.

Le motif principal était « *la France portant la lumière dans le monde, et protégeant l'agriculture et la science.* »

Ce bas-relief eut un succès énorme. Il se trouvait que, cette année-là, la médaille d'honneur était décernée par les artistes exposants médaillés aux expositions précédentes. 506 artistes remplissaient les conditions requises pour être électeurs. 197 seulement prirent part au vote, le 29 mai. Voici quel fut le curieux résultat au premier tour, au deuxième et au troisième : Bonnat, Corot et Carpaeux se partagèrent les voix, si bien qu'aucun d'eux n'ayant obtenu le nombre nécessaire, la grande médaille ne fut pas décernée.

L'année suivante, à l'exposition universelle de 1867, Carpeaux obtenait une première médaille.

—

Le ministre de la guerre vient d'adresser des instructions aux autorités militaires et aux préfets des départements, relativement à l'appel des engagés conditionnels d'un an.

Une modification a été apportée cette année au système suivi précédemment pour la désignation des corps dans lesquels les volontaires pourront être reçus.

Le ministre a voulu que les généraux commandant les corps d'armée fussent chargés, pour les départements compris dans l'étendue de leur commandement, de désigner les corps de troupes des différentes armes placés sous leurs ordres qui devront recevoir les engagés conditionnels d'un an.

Dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, cette désignation sera faite par M. le gouverneur militaire de Paris, mais elle sera limitée aux corps tenant garnison dans les :

2e corps d'armée, chef-lieu Amiens; — 3e corps d'armée, chef-lieu Lille; — 4e corps d'armée, chef-lieu le Mans; — 5e corps d'armée, chef-lieu Orléans; — 9e corps d'armée, chef-lieu Tours; — 10e corps d'armée, chef-lieu Rennes; — 11e corps d'armée, chef-lieu Nantes.

Les jeunes gens des départements compris dans les sept régions indiquées ci-dessus contracteront leur engagement, soit pour l'un des corps de troupe tenant garnison dans la région, soit pour des corps détachés dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

Les jeunes gens admis à faire leur volontariat dans le génie seront répartis de la manière suivante :

1er *régiment du génie à Versailles*, ceux des départements compris dans les 1er, 4e, 5e, 9e, 10e et 12e corps d'armée ;

2e *régiment, à Montpellier*, ceux des départements qui font partie des 13e, 14e, 15e, 16e, 17e et 18e corps d'armée et du département du Rhône.

3e *régiment, à Arras*, ceux des départements appartenant aux 2e, 3e, 6e, 7e et 8e corps et des départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

La mise en route des volontaires aura lieu *le 5 novembre*. Il leur sera délivré une feuille de route, et ils seront dirigés sur la portion active des corps pour lesquels ils auront été désignés.

Les engagés et les jeunes soldats y assimilés partiront isolément du lieu de leur résidence pour se rendre à leur corps, de manière à être arrivés à destination le jour fixé par ladite feuille.

C'est seulement à leur arrivée aux corps qu'ils recevront l'indemnité de route à laquelle ils ont droit.

—

Plusieurs nominations nous sont annoncées dans la réserve active ou dans l'armée territoriale :

25e bataillon de chasseurs à pied à Lille : sont nommés officiers auxiliaires, MM. G. Tible, Delamarre et Batteur.

1er régiment d'artillerie territoriale à Douai : chefs d'escadrons, MM. Paul Alphonse Théry et Emile Dubois.

—

Deux modifications ont été introduites récemment dans l'uniforme des douaniers. Le shako modèle général de 1872 a été adopté. Enfin, la patte d'épaulette en cordonnet de laine garance, a été remplacée par le nœud hongrois adopté pour l'artillerie et le train des équipages.

—

Les travaux pour la prise d'eau en Basse-Deûle pour l'alimentation du canal de Roubaix, marchent rondement, dit le *Propagateur*:

On sait que l'établissement est installé à la sortie de la perte d'Eau, près de l'hospice général, dans les fossés des fortifications, en face de l'écluse qui sépare la Moyenne et la Basse-Deûle.

—

Hier, une calandre, chargée de pièces, s'est renversée en face de l'hôtel Ferrai le. Cet incident a été causé par la rupture des traverses d'une des roues de derrière. Le conducteur en a été quitte pour aller chercher une autre voiture. En une demi-heure la voie était redevenue libre.

—

Un incendie considérable a éclaté avant-hier dans une ferme de Roncq. Il a été allumé par deux enfants de 4 et de 5 ans qui jouaient avec des allumettes chimiques derrière une grange. Cette grange avec une grande partie des récoltes, les écuries, les étables et le corps de ferme, sont devenus la proie des flammes. Le bétail a pu être sauvé et de tous les bâtiments une petite grange est seule restée préservée par la direction du vent. Dès le premier signal les pompes de la commune se sont rendues sur les lieux, mais le manque d'eau a permis au feu de se propager d'une façon irrésistible. L'immeuble était loué par M. Jean-Baptiste Desrumeaux à M. Duquesne-Billet, cultivateur. Les pertes sont évaluées à une dizaine de mille francs et sont couvertes par les assurances prises au nom du propriétaire et du locataire.

—

Hier, à Halluin, le feu a également pris dans l'atelier de teillage de lin occupé par M. Desrumeaux-Castelain, on l'attribue à l'échauffement des coussinets ou des courroies de machines. Environ 600 fr. de lin ont été consumés et l'outillage, en outre, a un peu souffert. Là se bornent les pertes.

L'incendie ne s'est pas étendu, grâce aux mesures prises pour le circonscrire, comme la fermeture des volets et croisées de la place envahie par les flammes et l'ouverture du tuyau de vapeur faisant office de pompe. A leur arrivée les pompiers n'ont eu qu'à finir d'éteindre le feu. Il y a assurance à la C^e *Les Assurances Générales*.

—

Procès-verbal a été dressé contre un épicier de la rue du Fort, Achille D..., qui débitait des boissons sans autorisation.

—

Un travail excessivement hardi et curieux se fait en ce moment dans l'église de Steenbecque. Les quatre piliers qui supportent le clocher de l'église étaient crevassés depuis très-longtemps. Ces crevasses s'agrandissant de jour en jour, on cherchait à en connaître la cause et l'on découvrit qu'à une époque assez reculée, on avait entouré ces piliers d'une espèce de ceinture en briques qui venait cacher les anciens piliers en pierre blanche du pays. Ceux-ci étaient trop faibles pour supporter le poids énorme de la tour, car ces pierres étaient, en grande partie, écrasées et tombaient en poussière.

L'administration municipale s'émut, à juste titre, de cet état de choses qui pouvait devenir un danger public, et décida de reconstruire ces quatre piliers en pierre de Chantilly sur le modèle des anciennes colonnes datant de 1532.

Aujourd'hui, ce travail est en pleine exécution, dit l'*Indicateur*; deux ou trois colonnes sur quatre sont reprises en sous-œuvre et pour ainsi dire terminées, sauf le ravalement et la sculpture, et l'on espère que dans un mois environ ce travail sera achevé sans accident.

Le gros œuvre de la maçonnerie est presque terminé. Il se compose d'un bassin dans lequel tomberont, avec une chute de 50 centimètres, les eaux de la Deûle auxquelles viendront se joindre celles du petit canal de dessèchement des marais de la Deûle.

Le long du bassin est construite une vanne de décharge des eaux de la Moyenne-Deûle, qui sera de 50 c. à 3 mètres de diamètre.

A côté du bassin, se trouve l'emplacement de deux machines jumelles et de trois générateurs de la force totale de 120 chevaux. En face de l'écluse, la cheminée, qui a déjà atteint une hauteur de près de dix mètres. Elles doit en avoir vingt-cinq, de sorte que ce sera la seule partie de cet établissement qu'on apercevra en dehors des fossés des fortifications.

Sur un autre point de cet ensemble de construction, s'élèvent des habitations pour les machinistes et les chauffeurs.

On croit que, vers la fin de la campagne, les bâtiments seront couverts, et que tout sera terminé au mois de juin de l'année prochaine.

La canalisation est fort avancée de Roubaix à La Madeleine ; on nous dit qu'il ne reste que deux ou trois kilomètres à canaliser.

—

Une saisie de tabac assez importante a été faite à Lille, lundi soir, à la gare du Nord, dans des paniers de pigeons de disposition analogue à ceux employés pour les concours. mais dont les pigeons n'avaient aucune valeur. Ces paniers, dirigés sur l'intérieur de la France, étaient munis de doubles fonds bourrés de tabac. Les recherches nécessaires pour la saisie ont occasionné un grand mouvement dans la gare, pendant une partie de la soirée.

—

Hier, après-midi, les voyageurs qui se trouvaient à la gare d'Armentières ont été témoins de l'arrestation d'un individu, Belge d'origine, le nommé Théophile Dedecker, repris de justice, que le tribunal de Lille condamnait tout récemment pour coups et blessures. Cet homme a opposé à l'agent de police une résistance désespérée, et il cherchait à prendre son couteau quand un homme d'équipe et des préposés de l'octroi et de la douane apportèrent leur concours à l'agent et amenèrent l'arrestation.

—

M. Adolphe Chevau, juge au tribunal de Maubeuge, est décédé, jeudi à Douai, où il se trouvait en vacances chez Mme Barbe Lienne, sa belle-mère.

M. Chevau, qui n'était âgé que de 34 ans, a rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de juge près le tribunal d'Avesnes.

—

M. Carolus Duran vient de terminer le portrait de M. Emile de Girardin que l'on dit fort réussi.

Pas de couleurs éclatantes : draperie noire et tapis noir.

—

Vendredi, vers neuf heures du soir, le nommé Jean-Baptiste Vachomar, âgé d'environ 50 ans, né à Périgueux, marchand de blanc d'Espagne, domicilié à Lille et demeurant momentanément à Valenciennes, rue de Paris, 94, s'est précipité d'une fenêtre du second étage sur le pavé de la rue. Les premiers soins lui ont été donnés par M. le docteur Branche, puis il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a succombé quelques heures après aux suites de ses blessures.

—

On écrit de Valenciennes au *Propagateur* qu'un horrible assassinat a été commis hier matin dans la commune de Wallers, près de Valenciennes. Un vieillard de 65 ans, Adolphe Boilau, propriétaire, a tué sa femme, âgée de 63 ans, à coups de couteau. Il avait d'abord tenté de l'étrangler en la saisissant par le cou et la serrant vigoureusement, mais soit que ses forces l'aient trahi ou qu'il trouvât que la mort ne vint pas assez promptement, il recourut au couteau pour achever sa victime, qui est couverte d'affreuses blessures.

Le parquet de Valenciennes s'est aussitôt transporté sur les lieux. Le meurtrier est entre les mains de la justice.

Théâtre de Roubaix.

Notre chronique théâtrale est un peu en retard.

La semaine dernière a commencé par un beau succès de recette. Celle-ci a été la plus forte dont on se souvienne à Roubaix. Encore plus de trois cents personnes n'ont-elles pu se faire donner admission, faute de places.

Ce qui étonne, à côté de ce trop plein qui est tout à l'éloge, bien certainement, de MM. nos artistes et de leur aimable Directeur, ce sont les vides assez sensibles qu'on remarque autour d'eux, aux soirées des jeudis. Et pour tant c'est la comédie, préférable en tout temps au drame, et principalement quand on a devant soi de bons comédiens, ce qui est le cas au théâtre de Roubaix.

Il est vrai qu'il vient de perdre un de ses meilleurs sujets. Vier parti est à tout jamais regrettable. Cet acteur me paraissait un des tempéraments comiques les mieux ajustés qu'il soit possible de rencontrer. On lui succèdera; il sera sans doute plus difficile de le remplacer; mais puisqu'il est allé se faire applaudir ailleurs, il faut en faire son deuil et ne songer qu'aux nouveaux venus.

Caliste, appelé à la succession d'Alphonse, s'est emparé d'emblée d'une place qui n'avait jamais été occupée. Il y fera, je pense, bonne figure. Il est gracieux, il récite bien et il ne manque pas plus de naturel que d'élégance. Acquisition doublement précieuse.

Poulin, héritier de Saint-Hilaire, est tout jugé. Ma persuasion est que sur le marché de la critique il passerait pour un « Poulain » ordinaire. Je ne demande pas mieux que d'avoir bientôt à réformer ce jugement. On ne dit jamais volontiers d'un acteur qu'il n'a pas une assez respectable encolure.

Parlons d'Herqué. Il sera différent de Vier, assurément, mais peut-être a-t-il la bonne bosse aussi. Ce que j'en puis dire jusqu'à présent pour l'avoir vu jouer une seule fois, c'est qu'il paraît homme de ressources et dimanche il a fait tam-tam dans le *Bossu*. Son rôle de Cocardasse n'était pas, il est vrai, de ceux pour lesquels le gros public reste indifférent. Mais tout de même la drôlerie du personnage a été rendue par l'artiste de manière à faire supposer en lui un réel mérite. Tant mieux.

Et maintenant que j'ai passé une revue rapide des quelques artistes nouvellement engagés à notre théâtre, je reviens à toute la troupe que j'ai laissée s'escrimer toute une semaine sans prendre le temps de lui accorder une mention. Je reprends la chose au *Bossu* jouée, j'ai dit, dimanche dernier, et je me hâte aussitôt d'ajouter, jouée avec un effet d'ensemble que notre théâtre n'avait pas encore vu dans le drame depuis la nouvelle direction. Au risque d'avoir l'air de donner dans la palinodie, j'avoue que voilà une interprétation de drame qui aurait pour effet, si elle se renouvelait plus souvent, de me rendre moins exclusif à l'endroit de la comédie. Ce n'est sans doute pas d'aujourd'hui que nos lecteurs entendent parler du *Bossu* pris de Paul Féval et arrangé par lui pour la scène en société avec Anicet Bourgeois. C'est une histoire de la régence qui en fait le fond.

C'est ce qu'on nomme une pièce grandement charpentée, avec des tableaux et des scènes émouvants au possible.

Je ne puis qu'en louer l'interprétation et j'estime que la direction fera bien de reprendre cette pièce.

Quant à ce qui est de la *Fausse Adultère* représentée avant-hier pour la seconde fois, nous avons déjà dit à cette place ce que nous pensions du fond de cette composition et de sa mise en œuvre. Excepté que Papin y est si bon aux bras de Bruneton, et que Mme Pagès y fait éclater de temps à autre un accent vraiment tragique, la pièce mérite de redescendre du répertoire comme dans une tombe scellée.

Notre conclusion restera donc avec le *Bossu*: « charmant charmant, » dit quelque part Mme Selmy. NARCISSE.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Extrait du procès-verbal de la séance du 6 octobre 1875.

Présidence de M. Baucarne-Leroux.

... M. Rameau rappelle les paroles prononcées par M. le Maire de Lille, à la distribution des prix du 12 septembre, où ce magistrat, après l'avoir remercié du don magnifique destiné à la création d'un palais horticole, ajoute que M. Rameau se réjouira certainement de voir parfois les produits agricoles succéder aux plantes dans le local de l'Exposition. M. Rameau affirme que M. le Maire a parfaitement rendu sa pensée, que pour lui l'agriculture n'est que de l'horticulture en grand, et qu'il entend que les aménagements du palais puissent comporter les Expositions des produits agricoles comme ceux de l'horticulture.

M. le Président remercie chaleureusement M. Rameau de ces excellentes dispositions et lui demande s'il ne serait pas possible que le Comice pût trouver, au besoin, un local pour ses réunions dans le palais qui va être construit. M. Rameau promet de s'occuper de cette question avec l'architecte qui est chargé des plans.

Concours d'instruments, à Armentières.

M. Thorain rend compte de l'exposition et du concours d'instruments qui a eu lieu à Armentières le 6 septembre. Il constate qu'il s'est surtout distingué des précédents par les améliorations qui résultent de l'étude des divers procédés. Il s'étend principalement sur les semoirs, les hinots et sacleuses, les trieurs et cribleurs, et sur les machines destinées à communiquer la force motrice aux travaux d'intérieur. Pour lui un des grands progrès à réaliser serait de faire servir la vapeur à tous les travaux de l'intérieur d'une ferme, au moyen d'une locomobile qui servirait en même temps au battage dans les champs.

M. Thorain termine en regrettant que le jury n'ait pas pu décerner une récompense à tout ce que le Concours renfermait de bon et de bien.

Ce compte-rendu est suivi de quelques observations notamment de MM. Melisse et Raynouard. M. Melisse craint que les théories séduisantes de M. Thorain sur l'emploi de la vapeur ne soient pas applicables aux exploitations généralement restreintes de notre arrondissement ; il préférerait voir les encouragements dirigés vers des améliorations plus à portée de la majorité des cultivateurs.

M. Raynouard, à propos des briseuses de lin, pronées par le rapport, croit que la question ne lui paraît pas résolue par la machine présentée au concours d'Armentières, la chose ne lui semble pas encore mise en pratique, et les données émises par M. Thorain, ne doivent pas, selon lui, dépasser les limites d'une simple proposition.

La question du transport des lins en paille intéresse, en effet, non-seulement l'agriculture, mais encore l'industrie de tous les pays. M. Raynouard cite à ce sujet la Russie, où un grand nombre de lins cultivés dans l'intérieur des terres sont employés comme fumier, à cause du transport trop frayeux que les pailles auraient à subir. Mais il s'attache surtout à cette question au point de vue national.

Il est en effet à constater que si la France produit une certaine quantité de lins pour sa consommation, elle n'en est pas arrivée à se mettre complètement à l'abri des importations étrangères. La Russie, entre autres, lui en fournit une grande partie. Plusieurs praticiens et agriculteurs ont pensé à cultiver ce textile en Algérie; une seule chose jusqu'ici s'est opposée à la prorogation de cette idée, l'impossibilité de rouir convenablement le lin dans les eaux saumâtres ou calcaires du pays du Tell. La question en est encore revenue à transporter le lin non roui et de bonne qualité, pour le rouir dans les eaux françaises, comme cela se fait d'ailleurs dans un grand nombre de nos départements où les pailles d'une province voisine sont rouies et teillées dans une contrée proche. La question du transport à bon marché n'a jamais été résolue; d'après le rapport de M. Thorain, elle semblerait l'être. M. Raynouard tient à constater d'abord l'importance de cette question pour l'agriculture et l'industrie, mais il insiste surtout sur ce que le broyage proprement dit de la paille ne lui semble pas suffire au transport, l'emmêlage des fibres pouvant difficilement être évité, M. Thorain propose donc ici une solution au problème, mais ne peut la préconiser avec certitude.

M. Thorain se range à l'avis de M. Raynouard.

Concours de maréchalerie à Armentières

M. Vittu rend compte du Concours d'ouvriers maréchaux qui a eu lieu à Armentières le 6 septembre. La Commission a constaté avec plaisir qu'il y a des progrès chez les ouvriers des campagnes, qui, jeunes pour la plupart, se font une fête de ces luttes pacifiques; elle voudrait qu'à l'avenir le Comice augmentât la valeur des primes pour cette catégorie, aux dépens de celles qui sont affectées aux maréchaux des villes, qui trouvent dans ces récompenses un bien faible stimulant.

Titrage des betteraves.

Sur la demande de plusieurs cultivateurs, M. Ladureau indique un moyen pratique de reconnaître promptement la richesse saccharine des betteraves. Prendre douze ou quinze betteraves dans le champ, les couper en quatre dans le sens de la longueur, recueillir un des quarts de chacune d'elles et les raper ensemble, passer le jus à travers un linge dans une éprouvette et y plonger un densimètre à la température de 15 degrès; dans le nombre obtenu doubler le dernier chiffre, il vous donnera la valeur saccharine; par exemple, si le densimètre marque 1004, en doublant le 4, on a 8 pour la valeur en sucre. Quand le chiffre monte à 7 ou plus, il faut alors prendre un peu plus que le double, ainsi 1007 donnera un peu plus de 14 p. 0/0 de sucre.

M. Ladureau ajoute que la Station agronomique se fera un devoir de renseigner les cultivateurs qui auraient besoin de ses lumières dans les transactions avec le fabricant.

Le Secrétaire général,
A. de NORGUEL.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 octobre. — Anna Cianciarulo, rue du Chemin de fer, 97. — Amélie Vandenbrucke, rue de l'Epeule, 51. — Blanche Caudron, rue du Tilleul. — Maria Tant, rue de la Redoute. — Maria Degryse, rue de la Croix. — Marie Galmace, rue Ste-Elisabeth, 25. — Virginie Huyghe, rue de la Fosse-aux-Chênes, maison Boussemart, 2. — Jules Caucheteux, rue Pierre-de-Roubaix, 4. — Zélia Verbeke, rue Vaucanson, 145. — Marceau Deledalle, rue de Lille, cour Fauvarque, 8. — Joseph Peirons, rue St-Joseph, 29. — Edouard Dejonghe, rue Blanchemaille, 89.

MARIAGE, du 12. — Jules Rouzé, 23 ans, garçon boucher; et Julie Dubois, 20 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 octobre. — Charles Holvoet, 53 ans, journalier, rue du Fontenoy, 133. — Henri Brelle, 56 ans, marchand de déchets, Grande-Rue. — Mathilde Vanhoy, 3 mois, rue du Luxembourg, maison Cordonnier. — Michel Paul, 17 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Watteau. — Sabine Desreumaux, 70 ans, propriétaire, rue des Fabricants. — Françoise Tympens, 64 ans, ménagère, rue d'Arcole, 23.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — *Jeudi 14 octobre à huit heures du soir*, au Collége.

Etude de la nomenclature : étude absolument indispensable pour quiconque veut s'occuper de chimie.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 10 Octobre 1875.

Sommes versées par 161 déposants, dont 32 nouveaux, Fr. 25,051.»»
43 demandes en remboursement 20,082.81

Les opérations du mois d'Octobre sont suivies par MM. Desrousseaux-Defrenne et Paul-Dazin, directeurs.

Prix de revient des Viandes
DROITS D'OCTROI COMPRIS.

		1re QUAL.	2e QUAL.	3e QUAL.
Bœuf	le k^o	1.79	1.51	1.22
Vache	»	1.75	1.37	1.04
Taureau	»	0.00	0.00	0.00
Veau	»	1.86	1.47	1.32
Mouton	»	1.95	1.85	1.65
Porc	»	1.65	1.60	1.55

Roubaix, le 9 Octobre 1875.
Le Maire de Roubaix.
C. DESCAT.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix le 13 octobre 1875.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*.

En lisant l'article concernant la réouverture des cours publics, nous avons remarqué que celui de langue anglaise était suspendu.

Dans une ville aussi industrielle que la nôtre, cette langue, d'une grande utilité pour la plupart des jeunes gens, devient presque indispensable pour ceux de nous appelés à voyager.

Comment peut-on apprendre cette langue, si le seul professeur que nous ayons depuis quelques années nous est retiré.

Nous laissons aux soins de notre conseil l'étude de cette question, et nous espérons tous qu'avant peu, ce cours continuera, comme par le passé, à notre entière satisfaction.

Comptant sur votre obligeance habituelle, nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, d'insérer la présente dans votre plus prochain numéro, et de recevoir nos biens sincères salutations.

Un groupe de jeunes gens, désireux d'étudier la langue anglaise.

Faits divers

— On écrit de Tours que le possesseur du numéro qui a gagné le gros lot de 150,000 fr. au dernier tirage du Canal de Suez est un brave et honnête homme, nommé Aubert, courtier en vins, habitant la commune de Noisay, canton de Vouvray. Un employé de la maison Gouin est allé lui porter la bonne nouvelle et les fonds. Aubert, qui jouit d'une certaine aisance, l'a apprise avec le plus grand calme et a dit aussitôt qu'il avait des parents à qui elle ferait plus de plaisir encore qu'à lui. Séance tenante, il a prélevé sur les 150,000 fr. une somme destinée à mettre pour toujours ses parents à l'abri du besoin. Quant à lui, il a déclaré qu'il ne voulait en rien changer son genre de vie.

— On lit dans le *Moniteur Universel* :

« Les feuilles radicales annoncent que Coco, l'agent fameux de Lyon, va être appelé à un poste important de police sur notre frontière de l'Est. Cette nouvelle ne repose sur aucun fondement. »

— La fête de bienfaisance qui a été donnée vendredi dernier, au Palais de l'Industrie, au profit des pupilles de la marine, a produit une recette de 12,000 francs.

— La première neige de l'année : dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures et demie, un fort grain s'est abattu sur le Havre; la grêle est tombée, des flocons de neige y étaient mêlés.